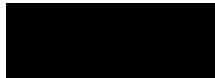


PAR COURRIEL

Québec, le 11 février 2026



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2025-2026.357



Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 8 janvier dernier, visant à obtenir :

- Le nombre d'employés du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le département des technologies de l'information. — La masse salariale annuelle des employés du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le département des technologies de l'information.
- Le nombre de personnels qui effectuent des tâches pour le département des technologies de l'information du ministère de la Santé et des Services sociaux via une firme ou une compagnie externe en sous-traitance ou en contrat avec le ministère.
- Les coûts annuels reliés à ces contrats en sous-traitance pour des travailleurs des technologies de l'information qui effectuent des tâches pour le ministère de la Santé et des Services sociaux via une firme ou une compagnie externe.

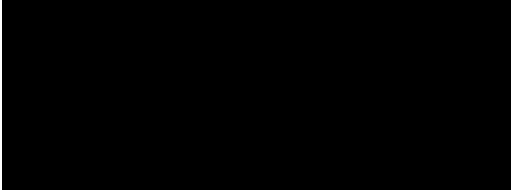
Les informations demandées figurent sous l'onglet 1.

... 2

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la loi précitée ainsi que les extraits de celle-ci sur les dispositions invoquées.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,



Julien Sirois

p. j. 2